

VILLA BEAUSOLEIL CHAVILLE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

APPEL A CANDIDATURE : représentant du CVS

Comme vous le savez, le Conseil de la Vie Sociale réunit une fois par trimestre les représentants des résidents, des familles, des salariés et de la direction de la Villa.

C'est l'occasion de croiser « des regards » sur le fonctionnement de la Villa et son évolution, ces regards peuvent parfois être différents.

C'est un lieu d'échange, d'écoute, de débat mais aussi un lieu où se prennent des décisions concrètes qui ont un impact réel sur la vie de la Villa.

Lors de sa création, le Conseil de la Vie Sociale, regroupait un nombre important de personnes : des représentants et des suppléants de chaque groupe représenté (résidents, familles, salariés et direction).

Près de 3 ans plus tard, un certain nombre de personnes nous ont quittés et le groupe s'est restreint.

Il est temps maintenant de reconstituer un groupe capable d'accompagner la Villa pendant les années à venir. Nous recherchons donc des personnes, suffisamment présentes sur la Villa et désireuses de participer à ce Conseil.

Il est important de rappeler que le CVS n'est pas un lieu de revendications individuelles mais un lieu de recherche d'amélioration pour l'intérêt collectif.

Le CVS invite les personnes intéressées à déposer leur candidature auprès de la direction de la Villa (Eric Lacoudre ou Carole Mazza) avant le 15 novembre 2010. Une lettre d'accompagnement pour présenter cette candidature serait appréciée.

Les candidats seront invités à venir rencontrer les représentants actuels du CVS le mercredi 7 décembre 2010 à partir de 17h30 autour d'un apéritif convivial. Ils auront alors l'occasion de se présenter et d'explicitier les raisons de leur participation.

Cette réunion sera également l'occasion de présenter le CVS et son rôle à toutes les personnes qui le souhaitent.

Les représentants du CVS invitent donc toutes les personnes intéressées à se joindre à eux le 7 décembre à la bibliothèque de la Villa à partir de 17h30.

VILLA BEAUSOLEIL CHAVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

15 SEPTEMBRE 2010

Représentants des résidents :

- Mme Geneviève Olivier

Représentants des familles :

- Mme Françoise-Anne Thourot
- M. Robert Nigro
- Mme Annick Palsky (Bonnefous)

Représentants du personnel :

- M. Fethi Ben El Heni

Représentant de la direction :

- M. Eric Lacoudre

Généralités

Eric Lacoudre souhaite commencer ce Conseil de la Vie Sociale par la communication d'un certain nombre d'informations diverses concernant la Villa :

Aménagement de l'unité protégée du RDC / Unité d'Hébergement Renforcé (UHR).

La demande de la Villa concernant une UHR et un PASA (voir CVS de juin) suit son cours et attend la validation de nos autorités de tutelle.

Toutefois, nous avons décidé de ne pas attendre pour revoir l'aménagement de l'unité protégée du RDC.

La rénovation va se passer en plusieurs étapes : changement du mobilier / création d'espace spécifique (dont l'installation d'un aquarium) / aménagement de la cuisine thérapeutique.

Ces travaux devraient démarrer en octobre et s'étaler sur fin 2010, début 2011 pour minimiser les perturbations auprès des résidents.

Création d'un Groupe de parole pour les familles :

Notre psychologue Julie TANG a décidé de proposer, aux familles qui le souhaitent, un temps consacré aux échanges, à la discussion et au dialogue.

Le 1^{er} rendez-vous est fixé le samedi 23 octobre 2010 à 15h00 dans la salle de kinésithérapie au 4^{ème} étage de la Villa. Ce sera l'occasion de présenter le groupe de parole et d'en déterminer le fonctionnement, la fréquence ainsi que les thèmes à aborder.

Soyons tous vigilants au marquage du linge :

Vous avez tous pu constater, lors de nos « journées linge perdu » à la mi-septembre, de la quantité impressionnante de linge non marqué qui ne retrouve plus leur propriétaire.

Nous vous incitons donc à la plus grande vigilance en cette période de changement possible de « garde robe » et de vérifier que chaque vêtement doit être marqué, soit par la famille soit par la Villa selon l'option choisie.

Lorsque la Villa s'occupe du linge, nous vous demandons de remettre, pour « marquage », tout nouveau vêtement à nos managers d'équipe, avant sa première utilisation.

Mutation :

Eric Lacoudre a le plaisir d'annoncer que Sabine qui était présente à l'accueil de la Villa quasiment depuis l'ouverture, a été promue Assistante de direction à la Villa Beausoleil de Loisy (51) dont l'ouverture est prévue en janvier prochain. Rama a été confirmée dans son poste à l'accueil.

Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans leurs nouvelles fonctions et que ces promotions respectives ne soient qu'une étape dans leur évolution au sein du groupe.

Le conseil du 15 septembre

9 fiches de suggestions ont été déposées dans la boîte à suggestions de l'accueil.

Ces fiches sont passées en revues par le CVS, pour être utilisées comme base de travail d'un point de vue collectif. Eric Lacoudre rappelle que les personnes qui souhaitent avoir une réponse à titre individuel sont invitées à se rapprocher de l'équipe de la Villa.

Pour préparer chaque Conseil de la Vie Sociale, les représentants des familles et des résidents se réunissent une semaine avant le CVS et préparent un « document de préparation » qui liste un certain nombre de points que le CVS souhaite transmettre à la direction.

Ce sont ces différents points qui sont exposés dans le compte rendu ci-dessous.

Les points abordés lors de ce CVS :

I- LE POLE SOINS

- **Visite de médecin et ordonnance :** Certaines familles souhaitent être informées du passage du médecin de leur proche, pouvoir disposer du compte rendu de visite et qu'un double de l'ordonnance leur soit transmis en cas de changement de médicament.

Eric Lacoudre (E.L) : indique que Sylvie VINCENT et/ou le Docteur Annie SERRE savent se rendre disponibles lorsque cela est nécessaire pour renseigner et informer les familles sur ce type de demande. Les familles qui souhaitent une information « en temps réel », sont invitées à effectuer cette demande directement auprès du médecin traitant de leur proche.

- **Lingettes pour le nettoyage des mains : remerciement et généralisation :** suite à une suggestion du précédent CVS, des lingettes pour le nettoyage des mains sont disponibles au niveau du bar pour pouvoir nettoyer facilement les mains en cas de besoin. Une demande est faite pour que ces lingettes soient également disponibles dans les unités protégées.
- **Prévoir des horaires adaptés pour les soins :** Le CVS demande que les horaires de soins soient adaptés pour les personnes faisant des activités.
E.L : d'une manière générale, lorsque c'est possible, c'est ce qui est fait.
- **Changes :** Comment et à quelle fréquence s'effectuent les changes des résidents ?
E.L : Il n'est pas possible de répondre « collectivement » à cette question car il n'y a pas de rythme stéréotypé des changes, chaque prise en charge étant individualisée. Pour les familles qui souhaitent avoir des informations complémentaires sur ce sujet, je les invite à prendre contact avec Sylvie Vincent (Responsable du pôle soin).
- **Serviettes de table pour l'unité protégée :** Le CVS indique que les serviettes de table jetables utilisées dans les unités protégées sont parfois tellement sollicitées qu'elle n'absorbe plus.
E.L : Nous allons voir le problème et la solution la plus adaptée : soit augmenter le nombre de serviettes non jetables, soit compléter par des lingettes ou du matériel adapté.

II- LE POLE RESTAURATION

La présence d'un « conseil des menus » régulier permet aux résidents de transmettre « en direct » leurs demandes au chef.

- **Demande de « fruits de saison » :** et notamment pendant la période estivale.
E.L : oui, c'est vrai, il y a eu une période où il manquait des fruits d'été. Nos résidents ont signalé le problème qui a été résolu.
- **Repas mixé : remerciements et vigilance.**
Les familles remercient l'équipe de cuisine pour le nouvel appareil mixant qui mixe plus fin et pour l'amélioration constatée dans la présentation des « repas mixés » et rappelle que la présence de sauce est importante pour faciliter la déglutition.
- **Amélioration des repas du soir « hors restaurant » :** Le CVS demande une amélioration des repas du soir lorsqu'ils sont servis en chambre.
E.L : rappelle que « la norme » en ce qui concerne les repas du soir est qu'ils soient pris au restaurant. La demande formulée se rapproche plus du « room service ». Nous allons voir ce qu'il est possible de faire.

III- HOTELLERIE

- **Service au restaurant** : Le CVS souhaite une formation du personnel de table qui, malgré sa bonne volonté, commet de nombreux impairs.
E.L : Nous allons programmer cette formation pour les mois à venir.
- **Le ménage des chambres** : Le CVS, tout en appréciant la gentillesse du personnel, souhaite revenir sur les imperfections constatées : prises débranchées, téléphone non remis sur son socle, rupture de consommables (papier toilette, savon ...), nettoyage parfois rapide....etc.
E.L : comprend que tout ceci soit contrariant. Nous allons continuer à travailler sur les 4 principaux axes d'amélioration identifiés : la qualité du recrutement des nouvelles recrues, la responsabilisation du personnel, la formation et le contrôle.
A partir du moment où le travail est fait par des « êtres humains » il y aura forcément des imperfections et des erreurs. L'objectif est de tout mettre en œuvre pour les minimiser.
- **Température de l'eau chaude** : Le CVS demande l'installation de robinet d'arrêt d'eau chaude pour éviter le risque d'ébullition et notamment dans les unités protégées.
E.L : Nous allons vérifier la température de l'eau en sortie de chaudière.

Nota : La société COFELY est intervenue le 22/09/2010 et a vérifié cette température. La température ne peut pas être inférieure à 55° (pour éviter le développement bactérien et notamment de salmonelle). Le technicien a confirmé que la température moyenne programmée pour l'eau chaude en « sortie de chaudière » est de 58°C, ce qui évite tout risque de brûlure.

IV- ANIMATION

- **Animation adaptée**: Le CVS se demande si les animations mises en place il y a trois ans correspondent encore à la typologie des résidents actuels de la Villa.

E.L : souhaite détailler le fonctionnement des activités au sein de la Villa.

Les activités « collectives » :

Des sorties : vacances, week-end, sortie inter-Villa, sortie musée/cinéma/centre commercial etc...

Des animations : nombreuses et variées qui figurent sur le planning hebdomadaire

Des ateliers hebdomadaires :

- Atelier lecture
- Atelier théâtre : intervenant extérieur
- Atelier écriture : intervenant extérieur
- Atelier d'écoute musicale
- Atelier artistique sur l'histoire de l'art
- Café débat
- Club d'histoire et d'anglais

Et d'autres ateliers ponctuels : cours de cuisine, épluchage de légumes ...etc.

Des ateliers thérapeutiques hebdomadaires :

- Zoothérapie : intervenant extérieur
- Musicothérapie : intervenant extérieur
- Art-thérapie : intervenant extérieur
- Déjeuner thérapeutique
- Atelier marche et équilibre : les kinés de la Villa
- Equithérapie : nouvel atelier qui débute le 27 septembre.

Les activités individuelles

- Des actions individuelles sont réalisées par la Psychologue et la Psychomotricienne.
- Un temps d'activité (16h / 17h) a été aménagé pour permettre aux équipes des étages de proposer, soit des actions individuelles directement dans les chambres des résidents, soit des animations en petit comité dans le salon commun.

L'objectif n'est pas que tout le monde fasse tout, mais que tous les résidents, quelque soit leur centre d'intérêt et leur degré d'autonomie, soient assurés de pouvoir participer à l'une ou l'autre des activités proposées.

Nous allons également renforcer la place des thérapeutes au sein de l'équipe du pôle bien-être. En effet lors du précédent CVS (de juin), il avait été constaté que peu de gens ne connaissait le rôle et le travail des psychomotriciennes. La raison principale identifiée était que nous avons deux psychomotriciennes à mi-temps (au lieu d'une à plein temps) et que cela entraînait des difficultés d'identification par nos résidents et peu de visibilité auprès des familles.

Camille ayant souhaité reprendre ses études, nous allons avoir la possibilité d'avoir une personne à plein temps ce qui devrait solutionner ces problèmes.

V- DIVERS

- **Argent de poche** : Le CVS constate qu'il est parfois important pour les résidents de pouvoir disposer d'un « moyen de paiement ».
E.L : C'est vrai, pour cela il existe la possibilité (pour les résidents et/ou leur famille) de déposer un peu de liquide auprès de Bénédicte Lefébure, cet argent est déposé au coffre. L'argent, au final, n'est pas toujours utilisé mais il est apaisant pour certains résidents de savoir qu'ils peuvent en disposer.
- **Marches et balades** : Le CVS a constaté que les résidents de l'unité protégée du RDC se promènent régulièrement dans le jardin avec l'équipe soignante de l'unité. Il regrette que cette pratique ne soit pas généralisée pour toute la Villa.

En conclusion

La direction tient à remercier tous les représentants du Conseil : résidents, familles et salariés pour leur présence.

Elle souhaite que soit conservé « l'esprit positif » de ce Conseil et la volonté de tous de « regarder dans la même direction » : améliorer au quotidien le fonctionnement de la Villa pour le bien-être de nos résidents.

Les dates des prochains CVS sont fixées au :

1. Le mercredi 15 décembre 2010 à 15h00

La « boîte à suggestions » reste disponible à l'accueil pour y déposer vos remarques et propositions. Elles sont toujours les bienvenues car elles nous aident à améliorer la qualité de vie de nos résidents en avançant ensemble « marche après marche » dans la Retraite Ouverte sur la Vie !